



MOT DU PRÉSIDENT

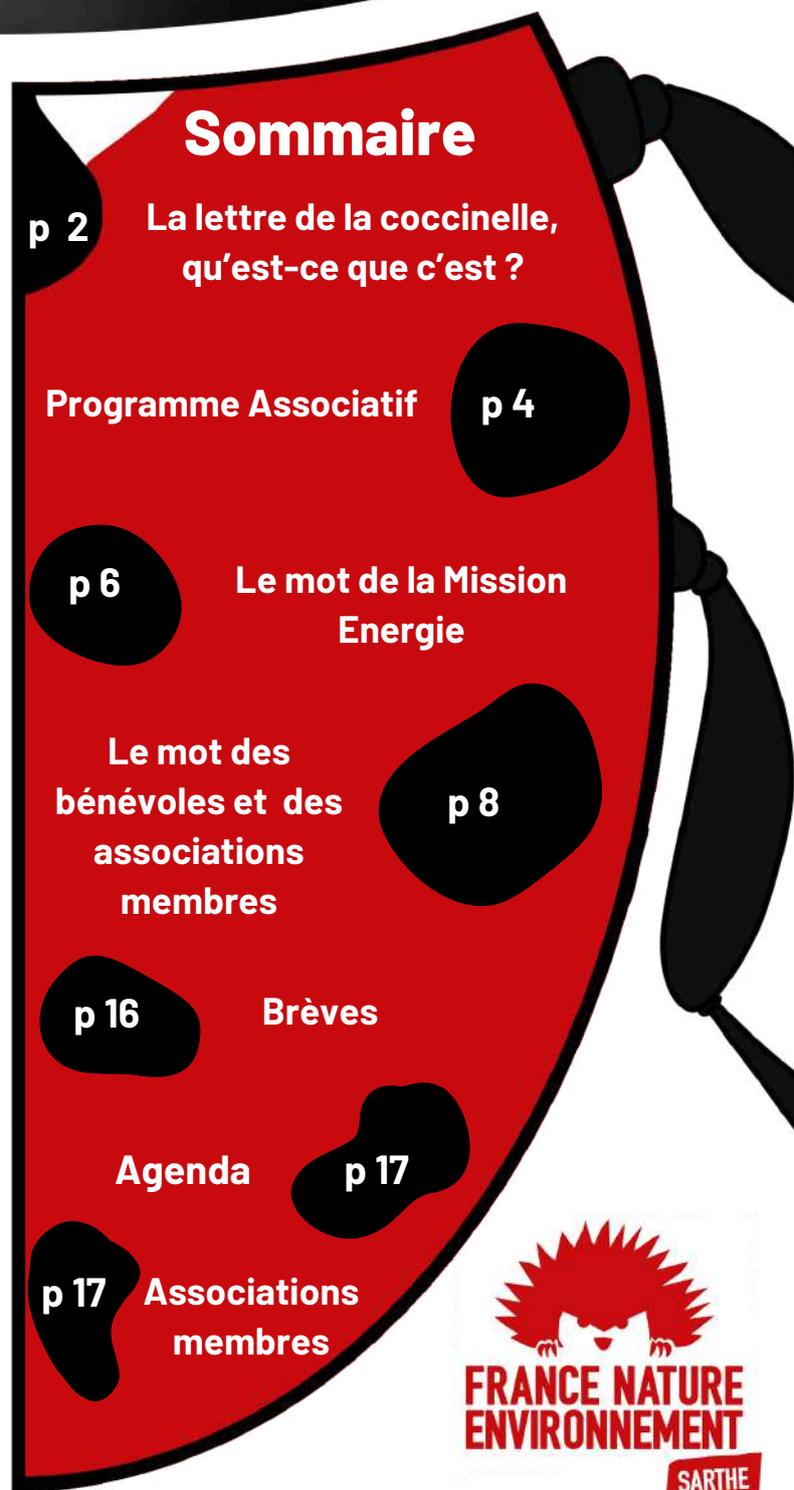
JEAN-CHRISTOPHE GAVALLET

Encore une rentrée qui s'annonce chargée, l'année scolaire commence sur des chapeaux de roue. Nous avons toujours autant de réunions avec nos partenaires, nos réunions internes.

Le programme annuel 2024 se continue avec des actions menées en partenariat avec nos associations locales. Ce trimestre aura 2 moments forts :

- La manifestation antinucléaire le 12 octobre à Rouen, un covoiturage est organisé par sortir du nucléaire.
- La série d'animation de projections et de débats coorganisée sur le sujet des pesticides ; vous trouverez le programme sur le site de l'association.

Je vous souhaite un bon dernier trimestre, de bonnes récoltes avant l'hiver et je vous donne rendez-vous au local. À ce sujet, nous comptons déménager en 2025 dans le nouveau pôle associatif. Allez partager !



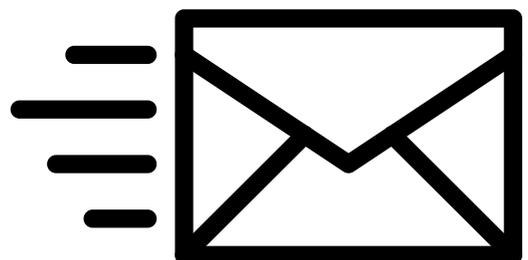
LA LETTRE DE LA COCCINELLE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La lettre de la coccinelle est une lettre d'information trimestrielle rédigée par des bénévoles et salariés de France Nature Environnement Sarthe.

C'est un outil d'information et de sensibilisation, qui contribue à renforcer le lien entre les citoyens et leur environnement. Elle permet de se tenir au courant de ce qu'il se passe sur notre territoire, s'exprimer sur des sujets d'actualité, ou d'apprendre des choses de manière générale sur l'environnement.

Vous y trouverez toutes nos actualités et celles de nos associations membres, des informations diverses sur des sujets chers à nos bénévoles et autres personnes intéressées par l'environnement.

Si vous souhaitez contribuer à cette dynamique de partage, qu'un sujet vous tient tout particulièrement à cœur de diffuser, nous sommes preneurs d'articles (1 page maximum, avec photo) que vous pouvez envoyer à accueil@fne-sarthe.fr



Bulletin de France Nature Environnement Sarthe
*Fédération Sarthoise des Associations de Protection de la Nature et de
l'Environnement*



Chers lecteurs et lectrices,

Les plus aguerris d'entre vous ont remarqué que notre lettre trimestrielle a changé de première page de couverture.

J'ai pris l'initiative de donner un petit coup de fraîcheur à cette lettre d'information, pour la rendre encore plus attrayante !

L'intérieur aussi diffère pour respecter la charte graphique de France Nature Environnement.

Je suis ravie de vous présenter ce nouveau visuel qui, je l'espère, vous plaira.

Merci au bureau qui a validé ma coccinelle lors du dernier CA.

Très bonne lecture à toutes et tous !

Bilan des actions passées



Dimanche 5 mai

Sensibilisation au frelon asiatique

Action portée en collaboration avec Espaces Naturels Ruaudinois et Comité Citoyen

Dans le cadre de la randonnée du muguet organisée par l'association Espaces Naturels Ruaudinois, nous tenions un stand au ravitaillement pour sensibiliser le grand public au Frelon Asiatique, espèce exotique envahissante.

Plus de 70 personnes ont participé aux différentes activités du stand : découverte d'un piège sélectif, jeu des différences frelon asiatique et européen, observation d'un nid de frelons...

La randonnée s'est tenue le dimanche 5 mai avec des départs entre 8h et 10h.



Action portée en collaboration avec les associations SEPENES et Villaines Environnement

Vendredi 24 Mai

Sensibilisation au blaireau

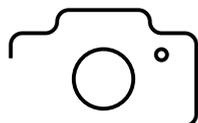
À l'occasion de la journée internationale du blaireau, une sortie nocturne « à la rencontre des blaireaux » a été organisée.

Après le visionnage du film « Tant qu'il y aura des printemps », de François Breau, et d'un temps d'échanges, les 11 participants se sont rendus près d'une blaireautière, où ils sont restés à l'affût, sans faire de bruit, plus d'une heure. Les blaireaux ont été entendus (nettoyage du terrier), sentis et des yeux ont été observés au travers de jumelles de vision nocturne.

A l'origine, deux sorties étaient prévues, la première a suscité un grand intérêt en affichant complet, la seconde a finalement été annulée par manque d'inscrits et peur de la météo pluvieuse cette semaine-ci.



Concours Photo Espèces protégées en Sarthe



La date des inscriptions pour le concours photo 2024 avec pour thème "Espèces protégées en Sarthe" a pris fin le 31 août dernier. Pour cette 11ème édition, on dénombre 44 participants avec un total de 79 photos envoyées. Le jury a délibéré le mercredi 4 septembre et sélectionné 23 photos pour l'exposition.

Il est possible de voir ces clichés du 7 au 18 octobre à la bibliothèque universitaire du Mans. Pendant tout le temps d'exposition, vous pourrez voter (sur place ou en ligne) pour votre photo favorite !

La remise de trois prix (1er et 2ème prix du jury et 1er prix du public) se tiendra le 18 octobre de 18H30 à 20h, salle Belon à la bibliothèque universitaire du Mans.

Actions à venir

Jeudi 31 Octobre, 14h à l'Abbaye de Tuffé

Chantier Participatif : Espèces invasives au Jardin

Action portée en collaboration avec l'association SEPENES

Afin d'en apprendre plus sur les modes de gestion des espèces végétales invasives et envahissantes dans le jardin, un chantier participatif sera organisé.

Lors de cet événement, nous aborderons la différence entre les plantes invasives et envahissantes, en les identifiant sur place. Nous apprendrons leur mode de reproduction et ce que cela implique dans leur mode de gestion. À l'aide de pioches et de bêches, nous en arracherons certaines tout en abordant les circonstances plausibles de leur arrivée et les risques de leur prolifération.

Chantier Participatif
PLANTES INVASIVES AU JARDIN
Abbaye de TUFFÉ
Jeudi 31 Octobre, rendez-vous à 14h

accueil@fne-sarthe.fr
02.43.88.59.48
ou
sepenesbis@orange.fr
02.43.93.87.87

Plantes envahissantes ou invasives, quelle différence ?
Les reconnaître... les gérer...
Bêches et pioches bien venues

Jeudi 7 Novembre

Table ronde: "Espèces exotiques envahissantes"

Cine-débat : Vivre avec les loups

Les plantes exotiques envahissantes et la place du loup en France sont deux grands débats de nos jours. Nous avons choisi de parler des deux lors d'une même soirée au cinéma "Le Français" au Mans !

De 18h à 19h30 se tiendra la Table-ronde sur les Espèces Exotiques Envahissantes, réservée aux membres associatifs du réseau. Elle sera animée par Dominique Py (bénévole référente Faune de FNE) et Guillaume d'Hier (Expert flore/habitats du Conservatoire Espaces Naturels du Pays de la Loire).

A partir de 20h, commencera la diffusion du film "Vivre avec les loups" de Jean-Michel Bertrand, suivie d'un débat ouvert au grand public sur la présence du loup en France.

Inscription à accueil@fne-sarthe.fr ou au 02 43 88 59 48



Conservatoires d'espaces naturels

Espèces à protéger, ou pas ?
TABLE RONDE : ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES
CINE-DÉBAT : VIVRE AVEC LES LOUPS
Cinéma Le Royal LE MANS
Jeudi 7 Novembre

Gratuit et sur inscription
Au 02.43.88.59.48 ou à
accueil@fne-sarthe.fr

Conservatoire d'espaces naturels
Pays de la Loire

Décembre

Cine-débat : Des fraises pour le renard

Action portée en collaboration avec l'association SEPENES

Pour clôturer le programme associatif de 2024, un ciné-débat est organisé en partenariat avec la SEPENES, autour du film "Des fraises pour le renard" de Thierry ROBERT, pour en apprendre plus sur ce canidé de nos campagnes.

La date exacte est encore en attente de validation ; n'hésitez pas à regarder nos réseaux sociaux régulièrement pour être certain de ne pas louper l'info !



Ciné-Débat
"DES FRAISES POUR LE RENARD" DE THIERRY ROBERT
Cinéma Le Palace - La Ferté Bernard
Décembre

Gratuit et sur inscription
Au 02.43.88.59.48 ou à
accueil@fne-sarthe.fr

SEPENES

Une énergie locale et engagée

Les énergies renouvelables sont un sujet qui prend de plus en plus d'importance dans l'actualité. D'autant plus avec les objectifs de décarbonation, de souveraineté énergétique, et de zones d'accélération liées à la Loi APER. Cependant, tout le monde n'a pas la possibilité technique ou financière de pouvoir installer ces systèmes chez soi. Si vous êtes dans cette situation et que le sujet vous tient à cœur, cet article est pour vous. Nous allons parler des énergies citoyennes :

Comme son nom l'indique, un projet d'énergie citoyenne est un projet porté par des citoyens et des collectivités. Ils épargnent collectivement afin de créer une unité de production d'énergie. Ainsi, ils vont pouvoir choisir le système retenu et participer à sa gouvernance. Ces projets citoyens ont la particularité d'investir dans une unité de production fonctionnant avec une source d'énergie renouvelable. Par exemple, il peut s'agir de projets de parcs éoliens, de panneaux photovoltaïques, de panneaux solaires thermiques, de stations hydroélectriques, de projets de biomasse, d'unités de méthanisation, de centrales géothermiques, etc.

En Sarthe, deux centrales hydroélectriques ont ainsi été restaurées sur l'Huisne. Cette remise en service a été l'occasion de rétablir la continuité écologique de la rivière et de sauvegarder le patrimoine bâti. Pour plus d'informations sur cette réalisation :

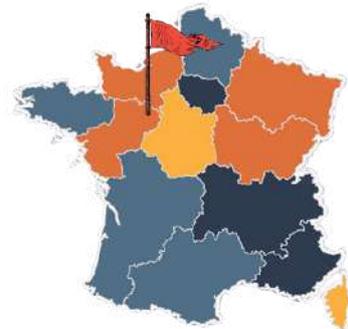
<https://energie-partagee.org/projets/so-energies/#en-savoir-plus>.

Il faut être patient, car ces projets citoyens se montent sur plusieurs années mais une fois en service, l'unité de production va générer des revenus dus à la vente de l'énergie produite (le plus souvent électrique). Ces revenus vont bénéficier aux actionnaires/investisseurs locaux (principalement ceux qui ont participé à l'aboutissement du projet). Une partie des bénéfices est également réinvestie pour pérenniser l'installation et permettre son entretien et sa maintenance.

Ces projets citoyens sont très souvent des projets d'envergure. Pour reprendre l'exemple sarthois cité ci-dessus, il s'agit d'une puissance installée de plus de 380 kW, ce qui correspond à une production d'environ 1 700 MWh sur une année. Selon RTE, la consommation moyenne d'électricité d'un foyer en France est d'environ 5 700 kWh par an. Ainsi, ces deux centrales hydroélectriques ont permis d'alimenter l'équivalent de la consommation annuelle de 298 foyers.



Il est crucial que ces actions s’ancrent dans un territoire très localisé afin de redynamiser le territoire et de rendre concret et factuel l’investissement en énergie humaine de ces groupements citoyens. Cela permet également d’avoir un maillage énergétique plus important, d’apporter une dynamique locale et de répondre en partie aux dilemmes d’approvisionnements énergétiques que nous avons pu connaître récemment. Ce sont d’ailleurs les principaux facteurs de mobilisation des citoyens participants à ces projets.



A titre d’information, sur les Pays de la Loire, 25 projets citoyens sont en exploitation en 2023, selon Récit (source : <https://recitpdl.fr/carte-de-projets-des-energies-citoyennes-renouvelables/>). Sur l’ensemble de la France, il y a 269 projets existants (source : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/Energies-citoyennes-qu-est-ce.pdf>)

FNE Sarthe s’engage aussi dans cette démarche à son échelle départementale. Depuis cette année, nous faisons partie des structures d’accompagnement de l’énergie citoyenne, membres de Récit (<https://recitpdl.fr>).



Récit est une association à l’échelle régionale (Pays de la Loire) qui fédère les structures et est une porte d’entrée de projets engagés dans cette démarche de promotion et de développement de projets d’énergies citoyennes.

Concrètement? cette nouvelle casquette de la mission énergie de FNE Sarthe signifie que nous pouvons intervenir (sur demande) afin d’aider à l’émergence d’un groupe de citoyens voulant s’investir dans ce type de projet et les aider à faire aboutir leurs envies. L’idée est de pouvoir lever certains freins et de partager les retours d’expériences des autres projets. Pour cela, nous pouvons organiser et animer des conférences, des ateliers et des réunions d’avancement afin d’aider à mettre en place un groupe. Avant de pouvoir laisser ce nouveau groupe citoyen avancer de lui-même. Notre rôle est de les acculturer à la filière de production d’énergie et aux différents modes de production? et enfin de recruter les citoyens pour constituer le noyau dur de ce futur groupe.

Ainsi, si vous êtes intéressés ou curieux de mieux connaître cette thématique, rapprochez-vous de nos salariés de la mission énergie qui se feront un plaisir d’échanger de ce sujet.



Personnes référentes sur l’accompagnement des projets d’énergie citoyenne à FNE Sarthe :
Animation : Sabrina Poirier
Technique : Baptiste Tranchant

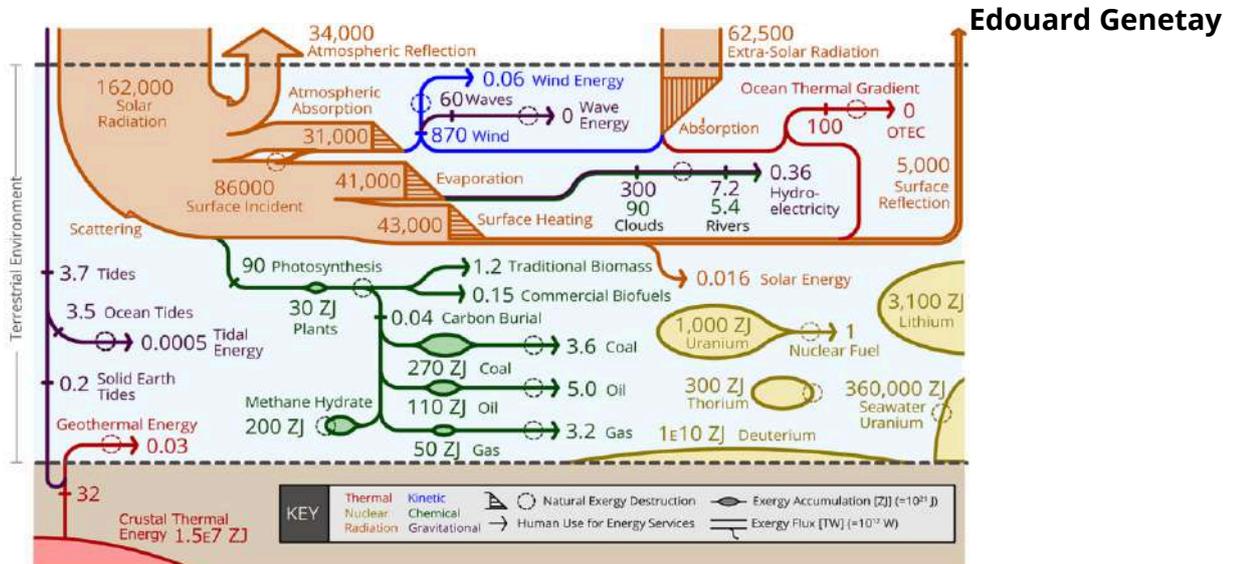
L'exergie

Entre exèrèse et allergie, ce mot pourrait être tout droit sorti d'un livre de médecine et pourtant je l'ai croisé dans le domaine de la transition énergétique. Que peut bien vouloir dire ce mot ? Rassurez-vous, ce n'est pas un purisme lexical qui motive ces lignes, mais bien la découverte d'un concept pertinent pour penser le monde post-transition. En bon lecteurs assidus de la coccinelle, vous devez déjà savoir que la transition énergétique désigne la mutation de la société d'un mode de fonctionnement basé quasi-exclusivement sur la consommation de combustibles fossiles (pétrole, charbon, gaz) vers un mode de fonctionnement basé sur des énergies non-fossiles.

Dans ce contexte de transition, on entend parler de beaucoup de types d'énergie (biomasse, éolien, nucléaire, solaire, etc.) mais on ne nous parle quasi jamais de quantité d'énergie utile. Pourtant, il m'a été rassurant d'apprendre que si dame nature nous met à l'épreuve de défossiliser nos sources d'énergie, elle ne nous met pas encore au régime énergétique parce que l'environnement regorge d'énergie utile. Parler d'énergie utile prend tout son sens quand on comprend que toute consommation d'énergie s'accompagne de pertes. Prenons par exemple mon réservoir d'essence de 90 litres. Ai-je vraiment à ma disposition l'équivalent de 90 litres d'essence ? En réalité, pas dans l'absolu. En effet, consommer 90 litres d'essence ne signifie pas bénéficier de toute l'énergie contenue dans ces 90 litres pour parvenir à mes fins : la majorité servira futillement à chauffer l'air et l'autre à me déplacer bel et bien. Un autre usage possible de l'essence est de la brûler pour me chauffer et dans ce cas, c'est quasiment 90 litres qui pourraient bien servir mon envie de me chauffer. Tout dépend des lois physiques mises en œuvre. On voit donc que le contexte d'utilisation donnera lieu à plus ou moins de pertes. Chaque conversion d'énergie (électricité, essence, éolien, etc.) en une autre forme s'accompagne de sa propre proportion de perte. Il serait alors intéressant d'avoir un terme pour ça. Oh, mais attendez ! Et si on disait exergie justement. 1 kWh d'énergie ne nous dit rien quant à la quantité qu'on peut effectivement en retirer alors qu'1 kWh d'exergie dit précisément qu'on peut en retirer 1 kWh quelque soit le contexte. Puisque la transition énergétique signifie abandonner le fossiles, il est pertinent de regarder où est l'énergie utile (exergie) dans la nature.

Certains chercheurs dans le domaine ont produit un graphique synthétique répertoriant les gisements d'exergie sur terre. Il nous montre par exemple que l'exergie consommée par nos sociétés est du même ordre de grandeur que l'exergie contenue dans les plantes : indice fort que nous ne pourrions pas conserver la biodiversité en substituant les ressources fossiles via les végétaux. Il montre également que notre consommation d'exergie est ridiculement petite par rapport aux radiations solaires et au gisement nucléaire (fusion / fission), pistes à privilégier si l'on veut à la fois transitionnel et sauvegarder la biodiversité.

Maintenant que j'ai connaissance de ce graphique, je me dis qu'il y a encore une chance pour que la transition ne sonne pas le glas des coccinelles. Evidemment, tout dépendra du contexte politique, géopolitique, ainsi que des choix de chacun, mais c'est avec un peu plus d'entrain que je m'engage dans mon sevrage aux ressources fossiles et accepte l'électrification de nos usages.



Souveraineté énergétique de la France ?

Le gouvernement, pour promouvoir l'énergie électrique d'origine nucléaire, n'ose plus parler d'indépendance énergétique mais de souveraineté énergétique. Cette nouvelle communication ne change en rien la réalité !

100 % de l'uranium naturel importé

La dernière mine française ayant fermé en 2001, les 7000 tonnes d'uranium consommées dans l'hexagone sont aujourd'hui importées du Kazakhstan, de l'Ouzbékistan, du Canada, de l'Australie, de Namibie...

- Au Niger, principal pays fournisseur pendant plusieurs décennies, en raison de la situation politique, les mines sont aujourd'hui à l'arrêt.
- En Mongolie, le 13 octobre dernier, Orano et le gouvernement mongol ont signé un protocole d'accord pour l'exploitation de la mine de Zuuvch Ovoo, annoncée comme la plus grande mine du monde mais dont l'impact environnemental sera catastrophique (1)

30% de l'uranium enrichi importé de Russie

Les capacités industrielles d'enrichissement de l'uranium naturel pour son utilisation dans les réacteurs n'étant pas suffisantes en France, Orano en achète 30% à son homologue russe Tenex.

Orano prévoit d'augmenter de plus d'un tiers à l'horizon 2028 la capacité d'enrichissement d'uranium par ultracentrifugation à des fins civiles de l'unité Nord de l'usine Georges Besse II sur le site du Tricastin. Pour l'uranium de retraitement produit à la Hague et utilisé par la seule centrale de Cruas, c'est la totalité qui est enrichie en Russie. (2)

Gros éléments forgés des réacteurs fabriqués au Japon

Des générateurs de vapeurs, pièces métallurgiques de 20m de haut, sont fabriqués au Japon (3)

Le cylindre principal de la cuve de l'EPR de Flamanville a aussi été fabriqué au Japon et ce sera probablement aussi le cas pour les éventuels nouveaux EPR.

Le nucléaire, gros consommateur de métaux et de béton (4)

L'EPR de Flamanville, c'est 550 000 m³ de béton et 75 000 t d'acier. Le béton est fabriqué avec des matériaux essentiellement produit en France, mais des tensions commencent à se faire sentir sur le sable et les granulats entrant dans sa composition.

Pour les aciers, principalement produits en France, la totalité du minerai de fer est importée, comme la plupart des autres métaux entrant dans leur composition (nickel, chrome, manganèse, cobalt...)

D'autres métaux, la plupart importés, sont aussi indispensables pour le fonctionnement des réacteurs :

- Pour les gaines de combustibles (première barrière de confinement de la radioactivité) le zirconium
- Pour les barres de contrôle de la réaction nucléaire : bore, hafnium, indium, cadmium

L'alternative des énergies renouvelables

Avec des quantités comparables de matériaux (5) on aurait pu construire des centaines d'installations d'énergies renouvelables qui produiraient de l'électricité depuis au moins 10 ans ; et en fin de vie la quasi-totalité des matériaux d'une éolienne ou de panneaux solaires est recyclable, ce qui n'est pas le cas pour une centrale nucléaire dont les matériaux deviennent des déchets radioactifs ingérables.

Rien de plus performant pour la souveraineté énergétique que le vent pour les éoliennes et le soleil pour le photovoltaïque !

Martial Chateau

(1) <https://reporterre.net/Eau-pollue-animaux-malades-les-appetits-nucleaires-francais-inquietent-les-Mongols>

(2) <https://www.ouest-france.fr/environnement/nucleaire/uranium-issu-des-combustibles-uses-les-liens-sont-tenaces-entre-le-nucleaire-francais-et-la-russie-10900e3a-bcd9-11ed-95d7-ae0463183236>

(3) <https://www.world-nuclear-news.org/Articles/MHI-completes-EDF-replacement-steam-generators>

(4) https://www.defense.gouv.fr/sites/default/files/aid/OSFME_R1_1_Les%20mati%C3%A8res%20premi%C3%A8res%20de%20la%20fili%C3%A8re%20nucl%C3%A9aire.pdf

(5) <https://decrypterlenergie.org/betonisation-et-artificialisation-des-terres-quelle-contribution-de-leolien>

Quinzaine de Santé et pesticides

Alors que les pesticides sont à l'origine des maladies professionnelles dans le monde agricole, chacun se demande : « qu'en est-il pour ma santé ? » Cette question, des soignants sarthois se la posent aussi.

Pour y réfléchir, une quinzaine « Santé et pesticides » est organisée du 30 septembre au 19 octobre 2024 par 18 associations qui vous proposent d'assister à l'une des 10 projections du film *Secrets Toxiques* et de participer aux 2 journées de conférences.

Venez nombreux !

du 30 sept au 19 oct 2024

Tour de France de

"SANTÉ ET PESTICIDES"



pour s'informer et débattre en Sarthe

10 projections du film "Secrets Toxiques" à 20h

Sablé-sur-Sarthe

lundi 30 sept salle Micro Folies

Montval-sur-Loir

mercredi 2 oct

cinéma les Récollets

Dollon

vendredi 4 oct au musée
de la musique mécanique

Jupilles

samedi 5 oct bar La Brass'vie

Cherré-Au

lundi 7 oct maison des associations



Le Mans

jeudi 10 oct cinéma Le Royal

La Flèche

lundi 14 oct cinéma Le Kid

Allonnes

mardi 15 oct
maison des arts Manouchian

Ballon-Saint-Mars

mardi 15 oct salle Lalos

Le Grand Lucé

mercredi 16 oct salle Belleville

2 journées de conférences

jeudi 17/10 de 20h à 22h

"Les pesticides, c'est quoi ?"

T. Pradier, enseignant

"Effets sur la santé : actualisation des connaissances"

Dr P.M. Périnaud
Alerte médecins pesticides

"Retour d'expérience en milieu professionnel"

J.Y. Branlard, G.Pottier
exploitants agricoles

échanges avec la salle

Pot de l'amitié offert par RES 72

Salle des Concerts de la médiathèque

58, rue du Port Le Mans
participation libre

samedi 19/10 de 9h30 à 17h

9h45 - 10h30

"Présentation de Secrets Toxiques,
impacts sanitaires, enjeux des stratégies de lobbying"
Dr P.M. Périnaud

10h30 - 12h

"Impacts génétiques des perturbateurs endocriniens"
C. Vélot, généticien moléculaire

12h - 14h déjeuner

restauration sur place

14h - 15h30

"Pesticides, l'éléphant dans la pièce"

H. Grosbois, activiste environnementale

15h30 - 17h échanges avec la salle

Université du Mans

12-20 rue Aristophane

amphithéâtre Paul d'Estournelles de Constant

participation libre

Quinzaine "SANTÉ ET PESTICIDES" organisée par



Les glaciers à bout de souffle

Je devrais plutôt dire "la planète à bout de souffle" puisque le thème abordé ici est l'une des nombreuses menaces qui nous mettent en péril. On pourrait également parler du climat, de la sécheresse, de l'utilisation des énergies fossiles, de nos mauvaises habitudes (l'avion, la consommation, les vêtements...) et bien d'autres. J'ai choisi les glaciers car c'est un des endroits que l'on ne voit pas tous les jours. Pourtant, ils sont en danger, et nous aussi, habitants de cette planète.



Image de Jet Propulsion Laboratory - NASA

Quelques chiffres :

Pour être honnête, on devrait dire que les glaciers sont vulnérables aux émissions de gaz à effet de serre et donc directement victimes de notre utilisation de charbon, de gaz et de pétrole. Une étude explique que 1 kilo de CO₂ émis, c'est 15 kilos de glaciers qui fondent !

Mais allons plus loin : les objectifs de l'Accord de Paris stipulent que chaque habitant doit réduire sa pollution à 2 tonnes d'équivalent CO₂ par an. Donc chaque année, si une personne atteint cet objectif, elle fait fondre 30 000 tonnes de glace par an ! N'est-ce pas aberrant ?

Ces glaces sont les meilleurs baromètres possibles des dérèglements climatiques. Si les températures augmentent, les glaciers rétrécissent. Ces glaciers sont importants pour de nombreuses raisons, notamment pour stabiliser le climat. À la surface de notre planète, la glace représente 10 % des surfaces émergées. Ces surfaces blanches agissent comme un miroir car elles ont la capacité de réfléchir la lumière, ce que l'on appelle le phénomène de l'albédo, renvoyant une partie des rayons du Soleil dans l'espace. Cela permet de maintenir des zones froides, voire extrêmement froides, dans certaines régions polaires.

Quelles sont alors les solutions et les actions pour limiter les dégâts ?

Peindre les montagnes en blanc ? Cela a déjà été fait et ce n'est pas très efficace. Mettre des bâches pour protéger contre les rayons puissants du Soleil ? Encore une fois, cela a déjà été réalisé et n'est absolument pas efficace à long terme. Mais que nous reste-t-il ? La solution n'est pas de parer les problèmes ponctuels que les glaciers rencontrent, comme les rayons massifs du Soleil qui entraînent la fonte des glaces, mais de faire face au réchauffement climatique. Deux choses sont essentielles : réduire le plus rapidement possible notre utilisation collective du gaz, du charbon, du pétrole et des énergies fossiles, et la manière la plus simple d'y arriver est de baisser notre consommation d'énergie au niveau individuel et collectif. Cependant, la deuxième solution à ancrer dans nos têtes est que le réchauffement climatique ne nous échappera pas, il est donc urgent de prévoir des plans d'adaptation à la hauteur de la situation.

Léo Zanoni, 19 ans, étudiant en troisième année (à partir de septembre) à l'Université du Mans en Biologie-Géologie de l'environnement. Passionné par l'écologie et la compréhension du monde qui nous entoure.

Membre de l'association FNE depuis mars 2024 : « Un des plus gros défauts pour la protection de l'environnement : c'est le manque de sensibilisation. C'est pourquoi je me suis engagé pour aider les héros du quotidien à faire bouger les choses. »

Vous le savez sans doute, la conséquence ultime de la fonte des glaces est la montée des eaux, autrement dit la montée du niveau marin. Aujourd'hui, si toutes les glaces sur Terre fondaient, le niveau des océans augmenterait de 70 mètres. Bluffant, non ? Pourtant, entre 0 et 10 mètres d'altitude sur les littoraux, 700

millions de personnes y vivent. Soyez rassurés, ce n'est pas encore le cas, mais cela arrive bien plus vite qu'on ne le pense.



Faut-il garder espoir ?

Oui, évidemment, tout n'est pas perdu. J'ai de l'espoir car les actions sont déjà là, que toutes les cartes sont réunies pour éviter le pire. La base de l'action est déjà de comprendre ce qu'il se passe dans notre société mais aussi dans le monde qui nous entoure. C'est très clair : si on arrive à rendre les connaissances scientifiques accessibles au plus grand nombre, alors le jeu est lancé.

L'article a été rédigé par mes soins, en m'inspirant de ce que je sais de mieux et de quelques ouvrages que je recommande vivement si vous souhaitez aller plus loin :

- Chaleur Humaine de Nabil Wakim (Éditions Seuil de Le Monde, 2023)
- Sentinelle du climat de Heïdi Sevestre (Éditions HarperCollins, 2023)

Contact : leozanoni77@gmail.com

Haie coup de Griffe

France trois région dans un article publié en mai 2024, évoque la plateforme d'alerte "sentinelle de la nature" déployée par France Nature Environnement (FNE). Pour la Sarthe, je suis un des référents et je confirme que pareils massacres ne sont hélas pas rares. Depuis plus de 50 ans, on peut défendre les bonnes pratiques, souligner les bienfaits de la haie. Visiblement on trouve encore et toujours des gens imperméables à nos messages. Nous sommes confrontés à un vide juridique, car même massacré comme sur la photo, ce qui subsiste est légalement toujours une haie !



Nous continuons de sensibiliser élus, professionnels, exploitants agricoles, chambre d'agriculture, établissements de formation, administrations. Chacun de nous peut accéder à la plateforme FNE et signaler de telles atteintes. Pour tous, c'est un des moyens de montrer deux choses: l'étendue du problème, et les attentes sociétales. Elus, décideurs, administrations, nous nous chargerons de leur passer l'info.

Je n'oublie pas d'évoquer le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir qui sait se mobiliser pour faire connaître la faune, la flore et les bienfaits de la haie pour le climat, l'eau, les sols. Nous savons combien certains agriculteurs, sur certains territoires, mènent des combats contre la haie et le bocage. Heureusement nos voisins agriculteurs mayennais ont largement démontré l'intérêt technique et économique d'un bocage bien géré. Cela nous laisse encore de l'espoir.

Richard Flamant

Encore des coulées de boues

Les agriculteurs locataires, fermiers, ne voient pas d'intérêt immédiat pour eux de planter des haies sur un terrain dont ils ne sont pas propriétaires. Quant aux propriétaires... Comment peuvent-ils encore ignorer des dégâts dont on parle depuis les années 60 et ignorer les nouvelles pratiques de replantation du bocage dont les techniques sont publiées depuis les années 70. Cette profession fait son malheur, et pire, elle perd le meilleur des terres cultivables. Quant aux coulées de boues, elles coûtent aux collectivités, à nos impôts, à l'environnement. Chambre d'agriculture et services du département proposent aides et conseils, depuis quelques décennies... Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre !

On pourrait croire que le propriétaire n'a plus aucun droit sur ses propres terres lorsqu'elles sont louées par un agriculteur qui se permet même de couper les arbres en bordure de champ... Ça arrive tous les jours en Sarthe !

Pas tout à fait, la loi protège les droits du propriétaire et impose au locataire de solliciter une autorisation avant tout travaux. L'inventaire et la protection du bocage par les collectivités, et l'inscription dans le cadre du PLUi, semblent une pratique de bon sens à encourager. Aux électeurs d'encourager leurs élus à résister aux pressions des mauvais agriculteurs. Quant aux propriétaires, ils ont tout intérêt à mieux choisir leur futur locataire. Il faut l'engagement d'associations de protection de la nature pour monter des dossiers et déposer plainte auprès du Procureur de la République, lorsque les limites de l'absurde sont dépassées !

Richard Flamant

Fasciations

Ces fasciations suscitent toujours la curiosité des amateurs et l'intérêt des scientifiques, pas si nombreux. Il semble que tous les facteurs possibles sont suspectés de perturber le fonctionnement des méristèmes : virus, bactéries, phytoplasmes etc... Plus nombreux ou plus souvent documentés, les végétaux fasciés apparaissent sans distinction d'espèce (espèces sauvages ou horticoles) ou de localisation (zones de culture ou naturelles), de manière aléatoire. On ne peut donc attribuer ces perturbations à des facteurs chimiques, pesticides ou autres. Les phénotypes se conservent par bouture ou greffe. Pas d'information sur une éventuelle transmission génétique. Principe de précaution oblige, on élimine les végétaux atteints car il n'y a aucun intérêt à laisser se propager virus, bactéries et phytoplasmes pathogènes ?



Richard Flamant

Comices agricoles

Nés au XIXe siècle, les comices agricoles étaient censés promouvoir les meilleurs progrès de l'agriculture. En présentant les plus belles têtes de bétail, les machines les plus efficaces, dans un esprit de concours, on pariait sur l'émulation pour diffuser les nouveautés de l'agronomie.

Ainsi, les nouvelles charrues, les races bovines hybrides ont été présentées et valorisées par des médailles et des prix dont les constructeurs mécaniciens, les cultivateurs et les éleveurs étaient friands.

La mode a bien pris, qui perdure au XXIe, et les fêtes de la ruralité d'aujourd'hui ont conservé les mêmes présentations et les mêmes temps forts. Parmi ceux-ci, le concours de labour fait toujours recette, organisé par les jeunes agriculteurs du canton.

Voilà qui est surprenant.

Depuis quelques décennies, il semble acquis que le labour profond à l'aide de charrue, qui fut jadis une révolution technique, est aujourd'hui contesté. Il lui est reproché de perturber les horizons et la biologie du sol, de créer des couches compactées et imperméables, de consommer une énergie coûteuse et de requérir les machines de traction atteintes de gigantisme.

Il se dit que le prix d'un de ces tracteurs nouvelle mode vaut environ 1000 euros du cheval vapeur. Il n'est pas rare de voir des machines qui annoncent 200 CV, et donc une facture à l'achat de 200000 euros.

Quelle mouche a donc piqué nos jeunes agriculteurs ? Tous ou presque ont profité des cours dispensés dans les lycées agricoles ou les maisons familiales rurales et de la pratique acquise dans la ferme des parents ou des maîtres de stage. Pourtant aucun ne semble remettre en cause le labour.

Pourquoi ne pas mettre en avant les techniques dites sans labour, celles sous couvert végétal, qui ont fait leurs preuves chez de nombreux pionniers, parfois enviés, souvent critiqués !

Que dire à ces jeunes agriculteurs qui s'endettent à hauteur de 200000 euros sans compter les charrues, et qui vont, pour 30 à 40 années, poursuivre des pratiques aberrantes ? Que dire aux instances, élus des chambres d'agriculture qui mollement tentent de faire évoluer une mode bientôt bicentenaire ?

Ignore-t-on que les sols sont parmi les meilleurs puits de carbone, qu'un couvert végétal hivernal limite l'érosion, valorise les restes de fertilisants, accroît le taux de matière organique du sol, améliore la structure des terres cultivées, que le bilan économique est largement favorable aux techniques sans labour ?

Faut-il croire que nos paysans sont à ce point l'objet d'une manipulation par les constructeurs de machines, les banques, les conseillers ? Faut-il admettre qu'ils soient encore encouragés par des concours surannés à se défier au volant de leurs brillants tracteurs ?

Une agriculture innovante sera bénéfique à l'environnement, elle sera écologique, agro-écologique pour tout dire.

Richard Flamant

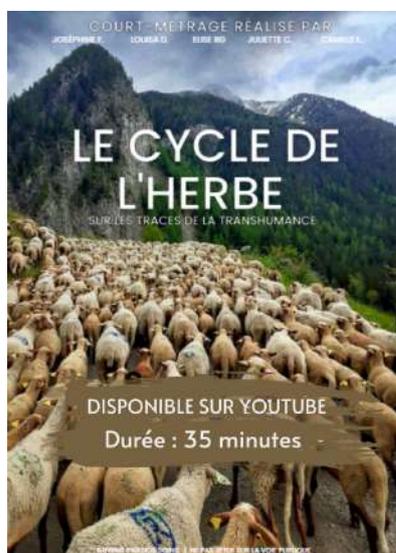
Le cycle de l'Herbe

Réalisé par 5 camarades et amies en BTS GPN de Haute-Savoie, *Le Cycle de l'Herbe* est un court-métrage et un documentaire joyeux sur la transhumance (l'acte de monter les brebis en alpage pour l'été) et les métiers qui entourent l'élevage.

Tourné dans la belle région des Alpes de Haute-Provence, les éleveurs et bergers que nous accompagnons durant cette journée nous dressent un portrait de leur vie, leur métier et leur passion au sein de la belle région des Alpes de Haute-Provence.

Disponible sur Youtube : Le Cycle de l'Herbe (nom de chaîne : Joséphine Flodrops)

Durée : 35 minutes



Cloques

Vu sur la toile un festival de recettes sans pesticide.

Un printemps favorable aux maladies, et les pêchers se couvrent de feuilles boursoufflées et rouges. *Taphrina deformans*, pour nommer avec la précision scientifique requise, cette cloque inquiète les jardiniers amateurs. Les arboriculteurs la connaissent et savent en maîtriser les causes et conséquences.

Au pays de Descartes, le système D et la pensée alternative semblent produire encore et toujours des idées saugrenues. Les réponses fondées tant sur la science que la pratique professionnelle n'y font rien, ainsi on peut lire :

- J'enlève les feuilles cloquées, je les pose au pied de l'arbre en homéopathie préventive.

Peut-être, un peu de sable au pied de l'arbre, si le sol est trop imperméable.

- C'est la cloque du jardinier.

Le soin de l'arbre tient aussi du domaine de la croyance. Si vous voulez que vos arbres se portent bien, le premier truc est de le croire pour eux. De la pensée sur la matière où les énergies sont liées entre elles...

- Récupérer les feuilles les plus atteintes, les sécher, les brûler et intégrer leurs cendres dans l'eau d'arrosage et là vous aurez -peut être - un effet homeo, en donnant de l'information mais sans les cryptogames ...
- Les coquilles d'œufs, ma belle-mère le fait régulièrement et ça marche pas mal. C'est gratuit et naturel, vous avez tort de vous en priver !

Ces perles de culture vous étonnent, vous amusent ? Si elles confortent vos habitudes de jardiniers, alors le problème est plus grave que je ne le craignais.

Richard Flamant



La crédulité lunaire

Nos associations défendent la nature et l'environnement, elles s'appuient sur la science, le droit et l'histoire. Il n'est pas rare que nous devions lutter aussi contre des croyances, de la désinformation et des fake news. Parmi les plus anciens, parmi ceux qui renaissent sans cesse, celui du calendrier lunaire.

Monsieur de la Quintinie, le grand jardinier de Louis XIV, a dénoncé ces croyances et s'est moqué de ceux qui accordaient à la lune des pouvoirs. Écrits que je résume souvent par "la lune, la mauvaise excuse des mauvais jardiniers". Si des preuves doivent être apportées, ce sera par les tenants de ce qui n'est, pour l'instant et au mieux, qu'une hypothèse douteuse. N'attendez pas que la science fasse le travail à votre place.

Le célèbre botaniste Francis Hallé rêve de restituer une forêt primaire, mais il prête à la Lune un réel effet sur les végétaux. Sa fiche wiki révèle que l'ordonnance forestière de Louis XIV fixait les meilleures dates d'abattage des arbres destinés à la construction des navires : en hiver et en Lune décroissante. D'autres sources rappellent que Colbert, après avoir entendu les savants de son époque qui niaient l'influence lunaire, s'était résolu à suivre l'avis contraire des bûcherons et charpentiers... les nécessités de la guerre sur mer passant avant les scrupules scientifiques.

Hallé se fourvoie, en accordant sans critique, une validité toute relative, à un écrit politique. Conséquence dramatique, la notoriété du botaniste va conforter, dans leur crédulité, bien des jardiniers.

Notez enfin que de nombreux praticiens de l'horticulture contemporains et parmi les très bons, affirment que la lune ou le calendrier lunaire n'ont "aucun impact".

Pourquoi croire des fariboles et n'accorder aucune valeur à la déclaration des professionnels ?

Richard Flamant

Petit état des lieux des dangers pesant sur les hérissons

Quiconque de moins de 30 ans a eu l'habitude fréquente de croiser, au détour d'un chemin, d'un jardin ou même en ville, le seul représentant en France du genre Erinaceus.

C'est un mammifère insectivore mais aussi opportuniste, préférant les coléoptères et autres lombrics aux gastéropodes, dont il se nourrit de plus en plus maintenant à cause de sa disparition des campagnes et de l'aseptisation des jardins des villes. Ce qui n'est pas sans lui causer des dérèglements physiologiques.



L'espèce, vieille de 15 millions d'années sous sa forme actuelle, perd 2/3 tiers de ses effectifs chaque année, et son espérance de vie est passée de 10 ans à 2 ans. En cause, selon des estimations, et au vu du peu d'études faites sur le suivi de l'espèce :

- les intoxications chimiques, directes et indirectes, pour 26%
- le trafic routier, pour 24 %
- le parasitisme (vers pulmonaires et intestinaux principalement), pour 18 %
- l'épuisement et la faim pour 13 %
- la prédation (principalement blaireaux et grands-ducs) pour 9 %
- les accidents (outils de jardin, filets, trous), et maladies, pour 10%

La pollution environnementale diffuse, comme pour les humains, semble affaiblir le système immunitaire des hérissons. Les causes ci-dessus sont la résultante directe de la pression urbaine, qui fournit à la fois de la nourriture et l'absence de prédateurs naturels, mais aussi de nouveaux dangers.

Sans oublier le dérèglement du climat, qui va favoriser un parasitisme important en cas de pluie continue par la consommation de gastéropodes, ou au contraire va raréfier les sources de nourriture et d'eau en cas de sécheresse. Bien souvent les femelles ont deux portées par an, celles d'automne ont moins de chance de survie car trop tardives avant l'hiver.

Face à cela, des centres de soins existent pour tenter de réhabiliter les individus. Du côté préventif, des passages à petite faune entre jardins se créent, les interdictions d'utiliser les produits chimiques dans les collectivités et chez les particuliers permettent un retour des herbes hautes et donc des insectes, mais le maintien de l'espèce reste incertain, et bien que classé en préoccupation mineure par l'IUCN, les centres de soins généralistes et spécialisés sont d'accord sur une disparition progressive de l'espèce.

Pour soutenir l'espèce, les mesures à mettre en place seraient avant tout de préserver le milieu, en recréant massivement des milieux bocagers, d'identifier les points de traversée de routes et d'aménager des passages à faune, de sensibiliser massivement la population aux bonnes pratiques, d'accepter de la diversité biologique et des insectes dans les champs et les jardins...

Et en palliatif, bien que ce point ne fasse pas consensus dans les centres de soin, on peut, à l'entrée et au sortir de l'hibernation, aider à reconstituer les stocks de graisse avec de la nourriture pour chat, et toute l'année mettre un point d'eau qui servira à bien des individus !

Les anciens, je veux bien les écouter, d'autant que je me compte maintenant parmi eux. Mais je discute souvent avec des gens bien intentionnés qui espèrent m'apprendre des trucs de jardinage très approximatifs qu'ils ont entrevus dans les publications du XIXe ou sur la toile; sans esprit critique ni démarche scientifique, je l'affirme, c'est prendre le risque aujourd'hui de pérenniser des erreurs.

Richard Flamant

Ce pourrait être un saule blanc ou un saule fragile... oui, c'est aussi une espèce ! Mais le manque d'entretien et l'abandon de la pratique conduisent inévitablement à ce genre de fracture ; d'autant que le bois de saule n'est pas le plus solide.

Pire, cette trogne qui a connu des jours meilleurs n'aurait pu être sauvée ; trop tard, trop cher, trop compliqué.



Une certaine mode, initiée par l'ami Dominique Mansion, voudrait sauver et/ou créer des trognes. La belle idée, mais personne n'est prêt à gérer ces arbres, à récolter la biomasse et à chauffer des fours à pain ou de potier pour valoriser au mieux les rameaux jeunes.

Il y a ceux qui veulent des vieux arbres pour les cavités à chiroptères ou à pique-prunes. Comme les élus de ce département qui ont fait planter des chênes droits et fléchés, pour une dizaine d'années après les recouper pour trogne, puis cessant de les gérer comme tels, les voient reprendre une croissance à port libre (route d'écommoy).

Richard Flamant

Tawashi, vous connaissez ?

Tout de suite, levons le voile sur ce vocable venu du Japon et qui cache ces sortes de lavettes tissées bien pratiques pour divers usages domestiques ou pour le bricoleur.

Parmi les gestes de recyclage et de réemploi de textiles, nos salariées diffusent cette technique bien sympathique.

Double résultat, économie par le réemploi et moindre utilisation d'éponges synthétiques et de lingettes à jeter du commerce.

Comme une sorte de petit métier à tisser est requis, ce sont d'autres mains, celles d'un bricoleur, qui ont produit, suivant un plan simplissime, repéré sur la toile, ces carrés de bois plantés de 28 clous. (voir illustration)

Le Tawashi, quelle bonne idée !



Richard Flamant - bricoleur

FNE Sarthe

Mercredi 16 octobre
Réunion compostage
72610, St Paterne le Chevain
Hélène
À 18h

Santé et pesticides

Jeudi 17 octobre
Conférence / débat
Salle de concerts (58, rue du port, 72000,
Le Mans)
De 20h à 22h
5€

FNE Sarthe

Vendredi 18 octobre
Remise des prix concours photos
bibliothèque université du Mans,
salle Belon
Hélène et Lilou
De 18h30 à 20h

Santé et pesticides

Samedi 19 octobre
Conférence / débat
Amphithéâtre Paul d'Estournelles de
Constant, Université du Mans (12-20
rue Aristophane)
De 10 à 17h

SEPENES

Samedi 19 octobre
Découverte des petits fruits de la haie
Entrée du parc Lucienne Paillard à Cherré
(en face de la salle de la salle Beauregard)
À 14h
Gratuit pour les adhérents , 3€ non-
adhérents

FNE Mission Énergie

Mardi 22 octobre
Visite d'un site de Méthanisation
À environ 15min du Mans
Gratuit sur inscription
A partir de 10h30 pour 2h environ

FNE Sarthe

Mercredi 23 octobre
Réunion compostage
Condé sur Sarthe (CU Alençon)
Hélène
À 18h

FNE Sarthe

Mercredi 30 octobre
Réunion compostage
Damigny (CU Alençon)
Hélène
À 18h

FNE Sarthe

Mercredi 6 novembre
Stand anti-aspi avec LMMH
7 rue de Hongrie, 72000, Le Mans
De 14h à 16h

FNE Sarthe

Jeudi 7 novembre
Table ronde : "Espèces Exotiques
Envahissantes" (ouvert aux
membres associatifs) suivie d'un
ciné débat autour du film "Vivre avec
les loups" (pour tous)
Cinéma Le Français, Le Mans
Lilou, Hélène
De 18h à 19h30 la table-ronde et de
20h à 22h le ciné-débat

FNE Mission Énergie

Mardi 12 novembre
Conférence sur la précarité énergétique
avec la MACIF
Cinéma Les cinéastes, Le Mans,
De 18h à 20h
Destinée aux adhérents de la MACIF

FNE Mission Énergie

Mardi 12 novembre
Débat animé sur les projets citoyens
d'énergie renouvelable
Salle polyvalente (rue Robinson),
72270, Mézeray
De 19h à 20h30
Gratuit ouvert à tous

FNE Mission Énergie

Mercredi 20 novembre
Stand Le Mans Métropole Habitat
sur les économies d'énergies dans le
logement
7 rue Renoir, 72000, Le Mans
De 14h à 16h

FNE Mission Énergie

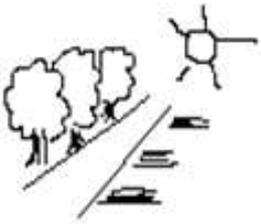
Mercredi 27 novembre
Stand Le Mans Métropole Habitat sur les
économies d'énergies dans le logement
67 rue du Miroir, 72000, Le Mans
De 14h à 16h

GSPP

Samedi 7 décembre
Repair Café et stand "fabrication de
décos de Noël avec des éléments
naturels", lors du téléton de
Laigné/St Gervais.

ASSOCIATIONS MEMBRES





Association
ENVIRONNEMENT
NORD - SARTHE
4 rue des Roquettes 72610 Champfleur
02 33 31 73 83





Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Le mercredi de 10h à 12h et de 13h à 19h
Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

Permanence des bénévoles tous les mercredis de 17h à 19h

📍 10 rue Barbier - 72000 LE MANS

☎️ tél : 02 43 88 59 48

✉️ courriel : accueil@fne-sarthe.fr

🌐 Site internet : www.fne-sarthe.fr

Directeur de Publication : Jean-Christophe GAVALLET

Ont participé à la rédaction du numéro 87 de La Lettre de la Coccinelle :

Sabrina POIRIER, Baptiste TRANCHANT, Cindy PENLOU - REBOUILLEAU, Hélène BUREL - POIGNANT, Lilou STACHOWIAK, Richard FLAMANT, Edouard GENETAY, Martial CHATEAU, Léo ZANONI, Camille LARROUY et Mylène JAMOÏ.

Bulletin d'information imprimé sur papier recyclé.
N'imprimez qu'en cas de nécessité et ne jetez pas les papiers sur la voie publique !

Nombre d'exemplaires imprimés : 60